AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C1988
FR0000125585-FS1183

14 décembre 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

CASINO GUICHARD-PERRACHON

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 décembre 2018, la société Morgan Stanley & Co. International plc[1] (25 Cabot Square, Canary Wharf, Londres, E14 4QA, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 10 décembre 2018, le seuil de 5% des droits de vote de la société CASINO GUICHARD-PERRACHON et détenir individuellement 7 711 332 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON représentant autant de droits de vote, soit 7,03% du capital et 4,99% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions CASINO GUICHARD-PERRACHON hors marché.

À cette occasion, la société Morgan Stanley Plc (c/o The Corporation Trust Company (DE), Corporation Trust Centre, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware DE 19801, Etats-Unis) **n'a franchi aucun seuil** et détient, au 10 décembre 2018, indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, 8 882 920 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON représentant autant de droits de vote, soit 8,10% du capital et 5,75% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Morgan Stanley & Co. International plc	7 711 332	7,03	7 711 332	4,99
Morgan Stanley Capital Services LLC	1 110 373	1,01	1 110 373	0,72
Morgan Stanley & Co. LLC	61 215	0,06	61 215	0,04
Total Morgan Stanley Plc	**8 882 920**	**8,10**	**8 882 920**	**5,75**

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce :

- la société Morgan Stanley & Co. LLC a précisé détenir 39 951 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON (comprises dans la détention visée au 1er paragraphe), au titre d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions CASINO GUICHARD-PERRACHON et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par ce contrat ; et

- la société Morgan Stanley & Co. International plc a précisé détenir 1 681 450 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON (comprises dans la détention visée au 1er paragraphe), au titre d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions CASINO GUICHARD-PERRACHON et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par ce contrat.

[1] Contrôlée par Morgan Stanley Plc.
[2] Sur la base d'un capital composé de 109 729 416 actions représentant 154 363 929 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce, la société Morgan Stanley & Co. International plc a précisé détenir 617 800 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON (comprises dans la détention visée au 1er paragraphe), répartis comme suit :

- 4 contrats de « *call option* » d'échéance entre le 21 décembre 2018 et le 20 décembre 2019, portant 300 300 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON à des prix unitaires compris respectivement entre 38 € et 44 € ; et

- 2 contrats de « *put option* » d'échéance entre le 18 janvier 2019 et le 15 mars 2019, portant sur un total de 317 500 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON à des prix unitaires compris respectivement entre 37€ et 42 €.

Au titre de l'article L. 233-9, I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général :

- la société Morgan Stanley Capital Services LLC a précisé détenir par assimilation 1 110 373 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON (comprises dans la détention visée au 1er paragraphe), résultant de la détention de 5 contrats « *equity cash settled swap* » à dénouement en espèces, arrivant à échéance entre le 27 février 2020 et 29 juin 2028[3] ; et

- la société Morgan Stanley & Co. International plc a précisé détenir par assimilation 5 412 082 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON (comprises dans la détention visée au 1er paragraphe), résultant de la détention de (i) 12 contrats « *equity cash settled swap* » à dénouement en espèces portant sur 4 912 082 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON, arrivant à échéance entre le 9 janvier 2019 et 18 mai 2020[3] et (ii) un contrat « *future cash settled* » à dénouement en espèces portant sur 500 000 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON, arrivant à échéance le 21 décembre 2018[3].

[3] Sur la base d'un delta de 1.